

GRC (Gendarmerie Royale du Canada)
47 Clarence St,
Ottawa ON
K1N 9K1

Att. : Responsables de dossiers.

Objet : Sécurité électrique publique (Instruments de mesures de Canadian Tire).

Monsieur madame,

La présente est une demande d'enquête sur les instruments de mesures électriques Mastercraft vendu par la compagnie Canadian Tire. **Cette demande maintenant rendu publique a pour origine la qualité et la classe des instruments de mesures électriques vendu par cette compagnie.** Cette demande est globale toutefois afin de la justifier nous allons cibler par cette écrit un instrument spécifique (multimètre Mastercraft modèle 052-0055-6). C'est avec regret que nous écrivons ces lignes néanmoins ces écrits touchent la sécurité des utilisateurs et il nous est impossible de reculer sur ce sujet. Sans avoir toute les informations plusieurs question seront soulevé et demande réponses.

J'ai avisé Canadian Tire verbalement a plusieurs reprises de manquement a ce qui a trait a ces appareils. Il semble que le message ne passe pas. L'appareil que j'ai acheté le 21 mars 2022 est classé **comme un appareil de classe III** au niveau de la sécurité électrique. Cet appareil comporte des pièces lâches a l'intérieur du boîtier. Durant la saison 2021 j'ai retourné un appareil identique chez Canadian Tire pour le même problème. L'appareil remplacé n'avait pas ces bruits suspectes a l'intérieur du boîtier. Je vous rappelle qu'il s'agit de mesures électriques et de sources d'alimentations suffisamment puissante pour causer la mort. En date du 22 mars 2022 je suis retourné chez ce commerçant pour échanger l'appareil et a ma grande surprise 10 appareils sur 10 avaient le même problème. Cela n'est pas normal. Dans ces appareils il y a des pièces de métal et de plastiques. Le mouvement de celles-ci est incompatible avec la sécurité électrique. Qu'il s'agisse de pièces de métal ou de plastique rien ne doit bouger lorsque un appareil de ce type est manipulé (multimètre).

D'autres points importants. J'ai aussi avisez cette compagnie a plusieurs reprises que l'insertion d'une lampe de poche incorporer a l'appareil n'est pas sécuritaire lorsque la même source de tension est utilisé pour l'appareil et la lampe. La raison invoqué est simple, la lampe de poche peut s'allumer même si l'appareil est hors fonction. L'utilisateur se retrouve avec un appareil de mesure non fonctionnel avec la piles a plat et dans l'impossibilité de prendre des mesures gage de sécurité. Cela m'est arrivé avec cet appareil.

Je peux continuer cette critique sur encore plusieurs pages toutefois la gratuité a un prix. Il y a de vrais problèmes dans cette compagnie et ce n'est pas la première fois que j'en fais les frais. Échange de boîtes, équipements douteux, spécifications inconstantes, etc. Vous pouvez avoir plus de détails dans mes journaux de bord. **Nous vous prions donc d'aiguiller cette demande pour procéder a l'inspection de ces appareils en mode militaire (100% des équipements) sans échantillonnage.**

Merci a l'avance,

Pierre Michaud, PMI, ce 22 mars 2022.



Doc. SÉIDM0122032022



Transmission par affichage publique Internet